

Le début de la période de surveillance renforcée est marqué cette année par un nombre de cas importés de chikungunya en France métropolitaine qui atteint un niveau sans précédent depuis le début de l'année (au total, au 20/05 sur le territoire plus de 950 cas importés rapportés depuis le 1^{er} janvier 2025) dont la plupart proviennent de La Réunion où une épidémie d'ampleur sévit actuellement. [Le ministère chargé de la Santé] rappelle qu'en parallèle, l'épidémie de dengue se poursuit dans la région des Antilles, synonyme également d'un nombre de cas importés élevé sur le reste du territoire (au total, au 20/05 sur le territoire plus de 1 275 cas importés, notamment des Antilles, rapportés depuis le 1^{er} janvier 2025) (Sources : DGS-Urgent).

Un début de saison propice aux moustiques

Le nombre élevé de cas importés risque de se maintenir pendant les semaines à venir. La prolifération des moustiques vecteurs des maladies de la **Dengue, du Chikungunya et du Zika**, identifiés dans 81 départements désormais, présente un risque d'infection sur tout le territoire métropolitain. Il est essentiel d'identifier précocement tous les cas afin de réduire le risque de transmission virale. Le risque d'importation du virus du chikungunya dans les territoires des Antilles et de la Guyane doit également être suivi avec attention considérant que les moustiques vecteurs de la maladie y sont présents toute l'année. Le ministère attire l'attention de la population sur les diagnostics de chikungunya et de dengue qui doivent être évoqués devant tout syndrome fébrile et algique notamment si les symptômes de ces maladies sont associés à un antécédent de séjour (date de retour inférieure à 15 jours) en zone de circulation du virus ou de la notion d'un cas dans l'entourage.

Les symptômes associés aux maladies virales

La plupart des personnes qui contractent la dengue ne présentent pas de symptômes. Chez les cas symptomatiques, les manifestations les plus courantes sont **une forte fièvre, des maux de tête, des courbatures, des nausées et des éruptions cutanées**.



La maladie du Chikungunya se manifeste après une incubation de 4 à 7 jours en moyenne. Une fièvre élevée (supérieure à 38,5°C) constitue la première alerte, elle apparaît brutalement, accompagnée de maux de tête, de courbatures ou de douleurs articulaires, qui peuvent être intenses, touchant principalement les extrémités des membres (poignets, chevilles, phalanges). L'Institut Pasteur explique que le chikungunya est une maladie virale transmise à l'humain par la piqûre des moustiques *Aedes* (*reconnaisables* grâce à ses pattes aux rayures noires et blanches). Bien que rarement mortelle, cette maladie peut causer des douleurs significatives et une incapacité prolongée, affectant la qualité de vie des personnes touchées. Causée par un virus à ARN du même nom, appartenant au genre *alphavirus*, son mode d'action est assez mal connu : on pense que le virus infecte principalement les muscles, les articulations, les tissus où circulent les globules blancs, et dans certains cas le système nerveux central.



Ces moustiques sont également impliqués dans la transmission d'autres arbovirus,

notamment la [dengue](#), la [fièvre jaune](#) et le virus [Zika](#).

La conduite à tenir

Selon le ministère chargé de la Santé, devant un patient qui présente un tableau clinique évocateur, tous les professionnels de santé sont invités à l'inciter à consulter un médecin au plus vite. Les examens biologiques doivent être prescrits en fonction de la date de début des signes du patient et les prélèvements précoces doivent être privilégiés. La prescription doit cibler à la fois le virus de la dengue, du chikungunya et du Zika. Les tests diagnostiques incluent la sérologie pour détecter les anticorps contre le virus et les tests de biologie moléculaire comme la PCR pour détecter le matériel génétique du virus. Le signalement de la dengue, du chikungunya et du Zika, est obligatoire ([formulaires Cerfa de déclaration obligatoire](#)). Il doit être réalisé au plus tôt pour permettre à l'Agence Régionale de la Santé (ARS) de mettre en œuvre des investigations et des mesures de lutte antivectorielle adaptées pour limiter le risque de propagation, et de rappeler les messages de prévention auprès des patients infectés.

Nous vous recommandons également d'être vigilants sur la présence de moustiques au sein de votre environnement : éliminer les points d'eau stagnante, utiliser des répulsifs, porter des vêtements couvrants, installer des moustiquaires. Il existe également un vaccin préventif contre le virus de la Dengue, Dengvaxia®, administré en trois doses espacées de six mois et qui est réservé à des personnes bien spécifiques : personnes âgées de 9 à 45 ans, précédemment infectées par le virus et vivant en zone endémique. En mars 2025, pour faire face à l'épidémie de chikungunya à La Réunion, la Haute Autorité de santé (HAS) préconise l'utilisation du vaccin préventif IXCHIQ, qui a reçu une autorisation de mise sur le marché au niveau européen. Quant au peu connu virus Zika, dont les symptômes sont voisins de la dengue ou du chikungunya, lui aussi véhiculé par ce même moustique, aucun vaccin n'existe pour prévenir cette infection.

Véronique La Rosa

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

SANTÉ : Une vigilance accrue face à l'importation de cas de
Chikungunya et de Dengue | 4

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité